VDN Hazebon CK OH/09/07 REN

RENTRÉE SCOLAIRE

pourront bientôt apprendre le flamand A Noordpeene, les élèves de CE 2

Après l'anglais et le néerlandais, le flamand va faire son apparition dans l'emploi du temps des écoliers de CE 2 à Noordpeene. L'aval du ministère de l'Éducation nationale obtenu, il reste encore quelques réglages à faire avant que Frédéric Devos ne donne son tout premier cours.

PAR SÉVERINE MIZERA

hazebrouck@lavoixdupord.fr

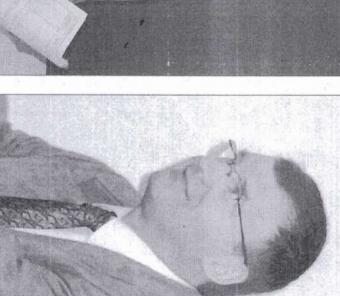
Devant la mairie de Noordpeene, les drapeaux français, belge et le lion des Flandres flottent côte à côte. À quelques pas, l'école avec ses deux classes qui accueillent chacune deux niveaux (CE 2 - CM 1 et CM 1 - CM 2).

mand sera aux côtés du français, des mathématiques et autres matière dans l'emploi du temps des CE 2. « Nous n'imposons pas aux enfants d'apprendre le flamand mais tous les volontaires, nés en Flandre ou ailleurs, sont les bienvenus dans ce cours », souligne Bertrand Denys, directeur de l'école.

Pour cette première année, dixsept enfants devront faire un choix : apprendre ou non le flamand.

Hier, lors de la pré-rentrée, aucun chiffre ne pouvait être avancé. « On n'a pas fait d'estima-





Bertrand Denys (à g.) a aidé à la mise en place des cours de flamand assurés par Frédéric Devos.

tion mais, normalement, le cours est prévu pour quinze enfants », explique le directeur attaché à l'apprentissage de cette langue régionale, même s'il ne la parle pas.

Et de poursuivre : « Nous avons uniquement consulté les parents d'élèves lors d'un conseil d'école sur une question : souhaitez-vous que le flamand soit enseigné à la

Nous n'imposons phe pas aux enfants predicted d'apprendre le flamand mais tous les volontaires sont les bienvenus.

place du néerlandais? » La majorité a répondu oui. Progressivement et sur trois ans.

Progressivement et sur trois ans, le néerlandais ne sera plus enseigné. Aux prochaines rentrées, les écoliers des niveaux supérieurs pourront apprendre, s'ils le souhaitent, cette langue régionale. L'école devient donc pilote et se lance pour cinq ans dans une période test. Les démarches admi-

nistratives sont closes. Vient maintenant l'aspect pratique.

Des questions en suspens

Quelques certitudes, mais des questions restent en suspens. Une chose est sûre: «Les enfants auront deux fois une heure et demie de cours par semaine. Pour les autres, ils feront soit du théâtre, soit une autre activité culturelle comme les arts. »

Autre certitude, la pédagogie : « Frédéric Devos est avant tout professeur des écoles, à Wormhout. Il sera déchargé d'une partie de ses cours pour venir à Noordpeene. Les cours seront essentiellement oraux, même si leur contenu exact n'est pas encore comu. »

Avant de faire un choix, les enfants bénéficieront-ils d'une séance de découverte du flamand? Quand devront-ils faire leur choix? Quand commenceront les cours de flamand? Des questions dont les réponses devraient être connues dans les prochaines semaines.

cours n'est pas encore fixée car, explique Bertrand Denys, « Frédéric Devos n'a pas encore son emploi du temps et ses heures de décharge. De toute façon, il faut d'abord que les enfants se remettent au français et aux mathématiques. Les langues font toujours leur rentrée plus tard... »